



Fourques-sur-Garonne

PROJET DE REHABILITATION DE L'ANCIEN CAFE

Conseil participatif

Compte rendu de la Séance n°1 du 25/10/2021

18H-18H05 : ACCUEIL DES PARTICIPANTS

18H05-18H15 : MOT D'ACCUEIL PAR MONSIEUR LE MAIRE ET LES ELUS REFERENTS

- Histoire du café

Situé au croisement de la rue du Pont du village et de la rue du Coq, l'ancien café de la commune, appelé « Café du centre », est resté fermé depuis 1985. Ce lieu emblématique de la vie du village pour une bonne partie du XXème siècle a été tenu par un certain Monsieur Cazaubièle, jusqu'à ce que celui-ci cède son comptoir à Madame Parage en 1952 qui s'y est installée avec sa famille. Ouvert tous les jours et tout au long de l'année, ce café accueillait les gens du coin et ceux de passage. Sa grande salle de spectacle, décorée à l'après-guerre par le peintre immigré italien Masutti, recevait des pièces de théâtre de troupes locales, les séances de cinéma d'un projectionniste itinérant ainsi que des concerts de chorales, les bals avec orchestres... ainsi que la buvette générale de la grande fête du 15 août ! S'y célébraient aussi d'autres fêtes comme le goûter de Noël de l'école communale, les mariages ou les baptêmes... Ainsi le café a ponctué la vie du village et de ses habitants.

Le café a fermé en 1985, au moment du départ à la retraite de sa propriétaire. La commune rachète le bâtiment lors de sa mise en vente en 2015 (mandature 2014-2020). La présente équipe municipale (mandature 2020-2026) s'est engagée à mener à bien sa réhabilitation pour que ce lieu historique redevienne un espace de convivialité, de lien social, de partage et de solidarité. Une commission municipale est dédiée au Café : Clara Lemonnier et William Miallet en sont les élus référents.

Le projet de café fait, en ce sens, partie de la réflexion globale lancée sur la vie et l'aménagement du centre bourg menée par l'ancienne et la nouvelle équipe municipale. Il est ainsi désormais intégré à l'Opération de Revitalisation des Territoires (ORT) porté par la communauté de commune Val de Garonne Agglomération (VGA). La convention signée avec l'ORT permettra de bénéficier de soutiens techniques, logistiques, humains et financiers pour la réfection du bâtiment qui nécessite de lourds

travaux. C'est à ce titre que Sophie Marly-Vaultier et Juliette Gasnier nous accompagnent dans ce projet et qu'elles sont mobilisées, entre autres activités importantes, sur l'animation du conseil participatif.

- **Démarche de co-construction du projet**

Dans son programme, l'équipe municipale s'est engagée à développer la participation citoyenne des habitants pour certains projets importants pour la commune. En février 2021, une consultation citoyenne, sur différents aspects de la vie à Fourques aujourd'hui et demain, a été réalisée par le biais d'un questionnaire diffusé dans les boîtes aux lettres.

Plusieurs questions touchaient au café : elles ont permis d'identifier un certain nombre d'envies et d'idées, mais aussi de prendre la mesure de la motivation des habitants à participer activement à l'élaboration du projet. Cela a confirmé le souhait de l'équipe municipale de mettre en œuvre une démarche de co-construction du projet avec les personnes qui seront directement concernées par ce lieu.

La création d'un conseil participatif dédié au projet du café concrétise ainsi une nouvelle étape de cette démarche. Ce conseil est composé d'un collège d'habitants (9 hommes et 9 femmes), d'un collège d'associations (6 personnes) et d'un collège d'acteurs économiques (7 personnes). Il produira des propositions concrètes pour ce café, sur ses utilisations possibles, permettant ensuite leurs traductions en termes architecturaux par l'architecte (choisi par l'équipe municipale le 15 octobre 2021). Ces propositions seront présentées et (éventuellement amendées) en réunion publique début 2022 et seront validées en conseil municipal.

- **Présentation des intervenants qui accompagnent le projet**

VGA-Pôle Habitat, aménagement et droit des sols :

- **Sophie Marly-Vaultier**, Cheffe de projet Action Cœur de Ville / ORT
- **Juliette Gasnier**, Chargée de mission Revitalisation des centres-bourgs/ORT
- ⇒ **Rôle** : appui à la réflexion globale du projet + appuis plus spécifiques à la rédaction du cahier des charges architectural, à la recherche de financements, à la méthodologie et à l'animation du conseil participatif...

ATIS – Association Territoires et Innovations sociales :

- **Clémence Jouvelet (excusée) et Alicia Beillon**
- ⇒ **Rôle** : appui à la réflexion globale du projet + appuis plus spécifiques sur la mise en réseau avec des structures et ressources de l'économie sociale et solidaire, sur la méthodologie et l'animation du conseil participatif, sur la future réflexion concernant le modèle de gouvernance et le modèle économique du lieu

Cabinet d'architecture de M. Jean-Philippe Rouzaud (Saint Macaire) :

- **Jean-Philippe Rouzaud (excusé) et Nora Itri**

⇒ **Rôle** : état des lieux du bâtiment, explication au conseil participatif des contraintes du bâti, contraintes urbanistiques, normes et réglementations + co-animation des séances du conseil participatif+ élaboration des scénarii architecturaux sur la base des réflexions du conseil participatif

• **18h15 -19h : Tour de table des membres du conseil**

Consigne : Avant le tour de table, chaque membre du conseil participatif choisit une photo parmi un large choix, en privilégiant celle qui lui semble le mieux refléter un lieu convivial. Il ou elle doit ensuite se présenter et expliquer son choix en 1 minute maximum.

- Valérie, habitante : café modulable où on peut accueillir des jeunes, moins jeunes pour différentes choses (cultures, jeux, etc.). Elle connaît un café dans le Tarn-et-Garonne, qui draine la population d'un territoire très large - projet unique en son genre.
- Catherine, habitante et actrice économique: image de danseurs => pour elle ce café c'est le bal
- Stéphane, gestion de services publiques : image d'espace de travail partagé. Il est natif de Marmande et voit cet espace comme un potentiel espace de travail avec des outils (copieux, relieuses etc.). Le côté convivial, il le voit dans le partage de mondes qui permet de partager et débloquent des situations par l'échange.
- Jean-Philippe, habitant : ce lieu devrait avoir une finalité intergénérationnelle ; que tous aient envie d'aller dans ce lieu.
- Bruno, habitant : côté intergénérationnel, communication avec les anciens et les plus jeunes dont on a beaucoup à apprendre. Présence physique, rassemblement physique pour « sortir des réseaux sociaux ». Voit un vrai potentiel dans le lieu (avec cette belle estrade notamment)
- Loïc, habitant : image d'un espace cosy chaleureux. Pour lui, l'important c'est l'ambiance, l'aménagement chaleureux et cosy.
- Charlotte, habitante + présidente de l'asso des amis de Fourques : A fait le choix de l'image d'une famille qui représente le lien intergénérationnel ; L'image représente aussi des instruments de musiques et des choses accrochées aux murs représentant la culture et la convivialité. Asso fortement marqué par la promotion de la culture... Et ce lieu s'y prête très bien.
- Rose, habitante : pour elle la convivialité c'est la « danse et les activités entre les gens en s'amusant et en apprenant quelque chose de nouveau ».
- Philippe, habitant : aurait bien choisi 15 photos, mais a choisi celui des plats, car pour lui c'est le moment convivial par excellence (+ un moment de partage de culture)
- Sandra, habitante : image d'un spectacle musical, elle y voit concert, théâtre, lieu où on se retrouve et on partage.
- Norbert, chef d'entreprise : image écran TV avec match de rugby. Se souvient de 98 où tout le monde s'est retrouvé dans les bars pour faire la fête ensemble, sur le prétexte du football.
- Habitant et entraîneur des petits de l'équipe de foot : image du mélange de génération, car pour lui le bar, c'est le mélange des générations, si les jeunes ne se l'approprient pas, alors le bar se meurt.
- Pascale, habitante : image de jeunes qui jouent au billard. Jeu = support pour se retrouver entre générations. Bar = lieu convivial et central du village

- William, élu : image du micro => animation culturelle. Voulait insister sur la mauvaise acoustique des lieux « polyvalents », ce sera très important de préserver une bonne acoustique dans le lieu, en plus d'une bonne insonorisation pour ne pas gêner le voisinage.
- Clara, élue : image d'adultes et d'enfants autour d'un atelier peinture. « C'est en faisant ensemble qu'on crée de la convivialité »
- Nora, archi : image d'un lieu avec fauteuils => lieu convivial = prolongement de chez soi, où on se sent à l'aise.
- Pascal, a repris le restaurant en bord de canal à Fourques : image de cuisine. Un atelier cuisine ça rassemble aussi ! La nourriture c'est la convivialité.
- Colette, habitante : image d'un couple qui danse => intergénération et activités de toute sorte (pourquoi pas danse => mais attention il faudra un plancher !). Elle aime l'image de plusieurs générations qui font la fête ensemble.
- Marie-Josée, Habitante : Image de la table, car c'est un lieu où on parle librement, important de pouvoir libérer la parole, qui permet d'éviter de nombreux conflits.
- Pascal, habitant, voisin immédiat du café : se sent concerné et intéressé par le projet. Image : maracas, instruments => Voit ce café comme un lieu de diffusion, lieu de spectacle vivant. Mais y voit aussi un lieu de diffusion « virtuelle » : pour faire des live, de la web radio... pour une diffusion internet. *Premiers souvenirs de son père dans ce café : la projection de films à ses 10ans. A l'époque il n'y avait pas les fresques aux murs.*
- Valérie, représentante de l'asso APE : image de danse ! *Remarque : les murettes autour du bar qui sépare bien de la route, à garder pour protéger les enfants de la route !*
- Céline, Habitante : image foot à la TV => c'est le genre d'évènement fédérateur qu'il peut y avoir dans un café. Devra en faire partie, au même titre que les spectacles...
- Eric, habitant et électricien : image d'un micro => ça ouvre la porte à tout, concert, musique, théâtre etc. Mais attention à l'acoustique à l'intérieur et à l'isolation du son vers l'extérieur.
- Myriam, commerçante (épicerie, traiteur) : grande amoureuse de ce lieu. Image de bar => boisson, tapas, meilleur moyen pour se réunir, échanger et passer un bon moment. Le café c'est la base d'un lieu de convivialité.
- Etienne, habitant, natif de la commune : spectacles...
- Maryse, habitante : Image qui symbolise convivialité et intergénérationnelle + lieu ouvert et clair.
- Jean-François, habitant : image de liens intergénérationnels => lieu ouvert à tous, y compris à des personnes en situation de handicap. Accessibilité devra être au top, cela lui semble central. Il faudra aller plus loin que la règlementation, être innovant sur le sujet ! ex : lumières et couleurs atténuées pour les autistes, contrastes pour les mal-voyants...

- **19h- 19h10 : Contexte urbain et histoire du lieu – cf présentation power-point**

- **19h10-19h35 : Rôle et composition du conseil participatif**

Questions / Remarques :

- *Quel est l'engagement réel de la Mairie vis-à-vis de ce conseil participatif ?*

La charte du conseil, signée par tous, précise les règles de fonctionnement. Un point important concerne le pouvoir de décision alloué au conseil participatif.

La crainte d'une des habitantes est que l'équipe municipale ait déjà pensé le projet et que le conseil participatif n'ait pas de poids réel dans l'élaboration et la réalisation du projet.

Au nom du Maire, Clara Lemonnier précise que l'équipe municipale, bien qu'elle ait échangé sur des idées, n'a pas constitué de projet préalablement fixé et que c'est bien la démarche de co-construction citoyenne qui a été décidée en réunion municipale. La méthodologie des séances du conseil participatif a d'ailleurs été validée par l'équipe municipale. Plus largement, l'accompagnement par VGA, ATIS et l'architecte s'est aussi construit sur l'idée de cette co-construction.

Pour autant, les propositions du conseil participatif doivent suivre les mêmes processus de validation que les propositions qui sont élaborées dans les commissions municipales classiques. Ces propositions font des navettes entre la commission concernée, le bureau municipal (Maire et adjoints) et en réunion plénière (tous les élus) pour être complétées, vérifiées, etc... Une fois les propositions sont satisfaisantes pour tous, elles sont votées en Conseil Municipal.

Les propositions du Conseil participatif vont suivre le même processus. La commission Café se charge du relais avec l'équipe municipale entre chaque séance, de manière à l'informer des avancées du conseil participatif. Si l'équipe municipale émet des remarques, elles seront transmises la séance suivante au Conseil participatif qui pourra ainsi s'ajuster. Ainsi, la proposition finale aura été co-construite avant d'être votée officiellement en Conseil Municipal.

Remarque d'un habitant : il semble normal que ce soit la Mairie qui décide au final (c'est elle qui paye), ce qui sera important ce sont les allers-retours entre le conseil et l'équipe municipale.

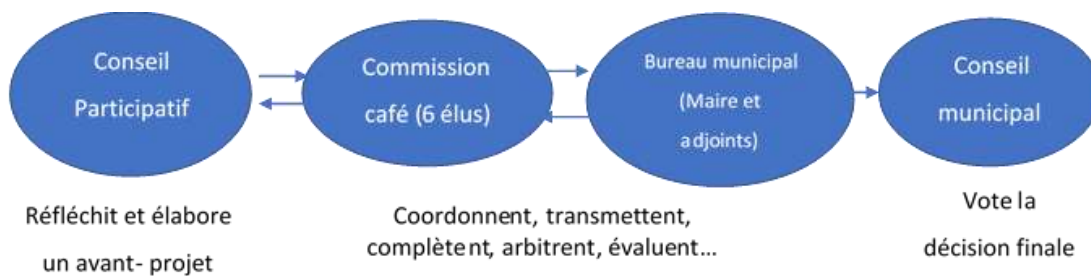


Figure 1 : Processus de validation d'une décision

- *Quel est le budget municipal alloué à l'opération ? Quelle est la marge de manœuvre en termes de budget : enveloppe restante après remise aux normes des lieux ?*

Pour l'heure, un budget prévisionnel de 400 000€ sur 3 ans (dont 1/3 de subventions) a été voté en conseil municipal. Il est certain que le budget constituera un critère majeur pour l'élaboration et la validation des propositions émises par le conseil participatif. L'architecte explique qu'il pourra tenir compte de cette contrainte budgétaire et proposer certaines solutions.

Remarque d'un habitant : On ne va pas réussir d'un coup à faire tout ce qu'on veut faire. Ça peut être bien d'imaginer le projet par étapes, être progressif dans la démarche.

- *Quelles sont les dates du conseil pour garantir l'assiduité ?*

-

Rappel des dates : Toujours un lundi soir à 18h

Séance1 : 25/10/21

Séance 2: 22/11/21

Séance 3: 13/12/21

Séance 4: 10/01/22

- *Qui va faire le compte-rendu du conseil ?*

Afin de laisser la possibilité aux membres du conseil participatif de participer pleinement aux séances et de ne pas surcharger le travail à fournir, les comptes rendus ne seront pas réalisés par eux. Clara Lemonnier, avec l'appui ponctuel d'autres élus et des collaborateurs (merci à Alicia Beillon pour la prise de notes sur cette séance), se chargera de ce travail. William Miallet se chargera lui de déposer les CR sur le site internet de la commune.

19h35-20h00 : Atelier sur les futurs usages du lieu

Constitution de sous-groupes

Consigne : écrire sur des post-it un maximum d'usages possibles pour le futur lieu
(un usage=un post-it)

Les animatrices ont récupéré les post-its pour préparer la séance 2.

20h : Clôture de la séance

Clôture de la séance avec une anecdote personnelle de Norbert sur l'importance de la solidarité et de la convivialité dans un village, suivie d'un temps convivial.

Note/ absents excusés : Mme HUBERT (Chorale) et M. LAMOULIE (habitant)

